

03 SEP. 1996

ARRIVÉ
N°

**Compte-rendu
du Conseil Scientifique
du 27 juin 1996**

Les décisions

- Dossiers FEDER : C3S et CECII
- Classement des dossiers FIBM recherche et formation
- Représentants de l'université au conseil de Valuvall

* * * * *

Jean Claude Angué ayant signalé qu'il participe à tous les conseils où il est invité (droit, IPAG,...), tient à rappeler les missions dévolues au conseil scientifique, et lit une partie de l'article 30 de la loi :

Le conseil scientifique comprend de vingt à quarante membres ainsi répartis....

Le conseil scientifique propose au conseil d'administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition des crédits de recherche. Il est consulté sur les programmes de formation initiale et continue, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs vacants ou demandés, sur les programmes et contrats de recherche proposés par les diverses composantes de l'université, sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux, sur les projets de création ou de modification des diplômes d'établissement et sur le contrat d'établissement. Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche, notamment dans le troisième cycle.

Puis le président déclare que, dans le cadre de la préparation du prochain contrat quadriennal université-ministère, l'UVHC va devoir afficher clairement sa politique de transfert, déterminer les rôles des différentes structures comme Valuvall, CECII, PECMA. B. Nongaillard vice-président chargé des relations avec l'entreprise, a commencé les consultations pour nourrir la réflexion à mener.

JC. Angué insiste ensuite sur la procédure des demandes de subvention : elles doivent absolument être présentées au conseil scientifique, ou au futur bureau du CS lorsqu'une décision devra être prise entre deux séances du conseil.

FEDER : dossier C3S

Yves Ravalard présente le projet de création d'un centre de compétence en conception simultanée (C3S) pour la mécanique, dont le maître d'ouvrage sera l'ENSI. Le coût total est 1,375 millions de F.HT à financer par le ministère (37.500 F) l'ENSI (fonds propres et PRIMECA : 512.500 F) et le FEDER (825.000 F).

L'objectif de cette activité de transfert de technologie (remplacer le mot structure par centre d'activité) est d'aider les P.M.E. à aborder une nouvelle démarche pour concevoir leurs nouveaux produits (travail collaboratif à distance par visio-conférences).

Le C3S pourra être accessible aux autres formations "mécanique" de l'université, comme l'ISIV.

Cette demande de subvention au FEDER est approuvée à l'unanimité, moins un conseiller qui ne prend pas part au vote.

FEDER : CECII

Caty Camion présente le projet de création, par le CECII (Centre Européen de Créativité et d'Innovation Industrielle), d'une cellule de veille pour les P.M.E. du Valenciennois : initiation à la veille technologique, organisation de conférences, publication d'une lettre d'information, utilisation des réseaux documentaires (Internet...). Le coût total est de 1.800.000 F à financer par le FIBM (450.000 F), le CECII (450.000 F) et le FEDER (900.000 F).

A Y. Ravalard qui souhaite vivement qu'une articulation soit prévue avec Valuval, JC Angué précise qu'elle est envisagée.

Cette demande de subvention est approuvée à l'unanimité mais ne pourra être présentée que si la demande de financement FIBM est obtenue.

FIBM

Le président du conseil scientifique Arnaud Fréville indique que, vraisemblablement, seules deux demandes de subvention pour des projets recherche, et une seule pour la formation, pourraient être attribuées par le Fonds d'industrialisation du bassin minier (FIBM).

Après audition des porteurs du projet le conseil établit le classement suivant.

- Recherche :
- 1) Plate-forme de mesure d'identification des caractéristiques modales de structures complexes (LAMIH — P. Level, T.M. Guerra).
 - 2) Création et mise en place d'une cellule de veille pour les PME-PMI du Valenciennois (Centre Européen de Créativité et d'Innovation Industrielle — C. Camion).
 - 3) Plate-forme de mesure pour l'ergonomie, les transports, la santé, le sport (LAMIH — F.X. Lepoutre, P. Drazetic).
 - 4) Caractérisation des effets acousto-opto-électroniques dans les semi-conducteurs et composants associés (IEMN - Département OAE — T. Gryba).
 - 5) Centre de ressources pour la modélisation numérique de la mise en forme du verre (LAMIH — D. Locheignies).
 - 6) Évaluation des performances de systèmes de production (LAMIH — J. Defrenne, N. Malvache).

Formation : 1)Équipement d'une plate-forme de travaux pratiques de génie mécanique (I.S.I.V. — J.M. Castelain).

2) De la conception à l'élaboration des pièces mécaniques en matières plastiques (I.U.T. Département GMP — J.L. Hachet).

3) Création de salles spécialisées en automatique et en multimédia (I.U.T. Département G.E.I.I. — F. Robert).

4) Développement des moyens d'aide à la décision et de communication pour la logistique des entreprises (I.S.T.V. — A. Fréville, C. Kolski, C. Tahon).

Valuval

Le Conseil établit la liste des représentants de l'université au conseil d'administration de Valuval ; sont élus : MM. Aldebert, Desmet et Nongaillard (26 voix) M. Ravalard (25 voix) ; Mme Camion et M. Marc Gazalet (24 voix) ; Mme Merviel et M. Millot (22 voix) ; M. Oudin (21 voix) ; M. Houriez (20 voix) ; M. Soenen (16 voix).

o o o

Étaient présents :

Personnalités extérieures :	MM. Delbecq et Pasqualini
Collège A :	Mme Follet, MM. Bricout, Desmet,Fréville, Gazalet, Lepoutre, Nongaillard, Ravalard
Collège B :	Mme Morgand-Cantegrit
Collège C :	Mme Ravez, MM. Lefebvre, Menet, Taleb
Collège E :	MM. Camus et Danjou
Collège F :	Mme Givais
Usagers :	MM. Arpin, Hais, Telle
Invités permanents :	Mme Camion, MM. Delebarre, Etienne, Vanceulebroeck
Excusés :	Mlle Steiner, MM. Chevalier, Bourquin, Ertle, Mennecier, Obert
Ont donné pouvoir :	M. Blanquet à M. Pascalini, M. Castre de St Martin à M. Delbecq, M. Gaudier à M. Bricout, M. Desmet à M. Ravalard, M. Millot à M. Lepoutre, M. Gallo à M. Menet, M. Canaple à M. Arpin,